

# Ecole maternelle Les Sables, vendredi 10 novembre 2017

## 1<sup>er</sup> conseil d'école

---

### Personnes présentes :

Mmes Boidard, Paudeleux (qui est également représentante de l'association MaEI) et M. Pernier : parents d'élèves élus.

Madame Azzi : coordinatrice pédagogique de l'unité pédagogique Rabelais.

Mesdames Baudoin, Fagard, Leclercq, Lemaire, Marque, Pessarossi et Tanné : enseignantes.

Mme Nora Laribi : coordinatrice du programme de réussite éducative.

Secrétaire de séance : Madame Leclercq.

### Absents excusés :

Madame Pecqueux : Inspectrice de l'Education Nationale ;

Madame Perras-Jupin : responsable du service Vie Scolaire de la mairie ;

Monsieur Delcroix : élu responsable du service Vie Scolaire ;

Mme Vendetti et M. Bouchard : parents d'élèves élus ;

Mme Coquillard : Déléguée Départementale de l'Education Nationale.

### Présentation des membres du conseil

Un tour de table a eu lieu.

### Résultats des élections

Le taux de participation a diminué par rapport à l'année dernière.

Le procès-verbal rapporte une participation de 35% contre 42,29% l'année dernière. Le nombre de sièges de titulaires pourvus est de 5. Les candidats proclamés élus sont : Monsieur Pernier Johan, Madame Paudeleux Cynthia, Madame Boidard Alexandra, Monsieur Bouchard Renaud et Madame Vendetti Catia. Tous sont titulaires.

### Rôle, attributions et règlement du Conseil d'Ecole

Rappel de la composition des membres du conseil, de la fréquence de réunion. Le conseil d'école est un lieu où l'on traite des sujets concernant l'école : le règlement intérieur, l'utilisation des moyens, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'adoption du projet d'école...

### Travaux réalisés cet été

Nous avons eu l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe de maternelle installée dans les locaux de l'école élémentaire. Nous remercions l'équipe de l'élémentaire de nous avoir libéré une salle et la municipalité pour avoir équipé et installé la classe. A été alloué un budget de 3367€.

Un grand placard à portes coulissantes a été réalisé dans la classe 3. Nous remercions la municipalité ainsi que M. Taverne pour la qualité de son travail, il s'agit du quatrième placard réalisé dans l'école. Cela a coûté 2207€

Nous remercions également la municipalité pour les sols de l'entrée et de la classe 2 (classe TPS + petit dortoir) qui ont été remplacés par un sol souple. Le résultat est joli et très agréable au quotidien. Cela a coûté 10 023€.

Enfin, nous remercions Monsieur le Maire qui a attribué une apprentie supplémentaire à l'école. Ce qui permet, une semaine sur deux, qu'il y ait une ATSEM dans chaque classe.

La mairie a également alloué un budget fournitures bibliothèque de 4280€ à l'école.

Un projet opération nature propre nous a été proposé par la ville : les classes de MS et GS iront dans les bois de Faÿ le vendredi 24 novembre au matin.

La réussite éducative de Clermont : le projet a commencé en Octobre 2016. Mme Laribi remplace M. Bernard depuis septembre 2017. Si un enseignant souhaite la solliciter pour un enfant en difficultés scolaires ou comportementales, il le peut, tout comme les parents, de la TPS au lycée. Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, il y a une psychologue, une médiatrice familiale qui peut recevoir les parents en cas de séparation difficile et l'atelier soutien à la parentalité pour les familles monoparentales, et il devrait y avoir prochainement un art thérapeute. Beaucoup de mères viennent avec leur enfant.

A reconduire pendant les prochaines vacances en février et pourquoi pas les mercredis matins : aide aux devoirs le matin + activités enfant/parent l'après-midi. Ces activités se passent au Centre Socio-Culturel et sont ouvertes à tous les enfants clermontois qui sont scolarisés dans les écoles de Clermont.

La prise en charge des enfants et des familles dure entre 12 et 18 mois.

#### Rentrée et effectifs

La rentrée s'est bien déroulée. Nous avons bénéficié d'une ouverture de classe qui a permis de diminuer les effectifs des classes et ainsi améliorer les conditions d'apprentissage. Nous tenions à indiquer que cette année encore certains élèves sont rentrés avec plusieurs semaines de retard, ce qui nuit au bon fonctionnement du groupe classe. Ces familles ont été signalées auprès de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale. Nous rappelons encore aux familles qu'il est préférable de partir en vacances pendant les vacances scolaires pour éviter que les enfants n'accumulent du retard.

**Effectifs actuels**, 106 élèves inscrits dans l'école :

15 TPS

33 PS

25 MS

33 GS

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

15 TPS chez Mme Fagard ;

23 PS chez Mme Tanné ;

10 PS + 12 MS chez Mme Marque ;

13 MS + 10 GS chez Mme Baudoin ;

23 GS chez Mme Leclercq.

Concernant le Centre Rabelais :

12 élèves chez Mme Pessarossi le matin et 10 élèves l'après-midi (classe de maternelle);

6 élèves d'âge élémentaire chez Mme Flavigny (classe SEHA).

#### Vote du règlement de l'école

Depuis trois ans, nous utilisons le règlement de type départemental des écoles maternelles et élémentaires publique de l'Oise. Ce règlement fait treize pages c'est pourquoi il ne pourra être distribué individuellement. Un exemplaire est donc affiché sur le panneau de l'école et un autre exemplaire peut être consulté sur demande. Il existe une version numérique du règlement départemental sur le site internet de l'inspection académique.

Le règlement de l'école a été voté à l'unanimité.

## ✚ Sécurité : exercices incendie et PPMS

Suite aux directives ministérielles concernant la sécurisation des écoles, l'école répond aux mesures demandées à ce jour, dont les suivantes:

L'école dispose d'un PPMS qui a été réactualisé en début d'année. 3 exercices d'évacuation incendie seront réalisés sur l'année ainsi que 3 exercices de confinement dont un avant les vacances de la Toussaint (qui s'est déroulé jeudi 19/10/17 matin).

Une affichette sur les mesures Vigipirate est présente à l'entrée de l'école.

L'accueil à l'entrée de l'école est réalisé par un adulte (entrées et sorties par une seule et unique porte : les sorties de secours ne doivent être utilisées qu'en cas de danger).

Le stationnement devant l'école est interdit.

L'entrée des parents dans l'école n'est pas interdite. En revanche, tout adulte inconnu doit décliner son identité et être autorisé à entrer par le directeur ou directrice.

Les sorties et voyages scolaires sont possibles.

Les parents ont été informés des mesures prises lors de la réunion de rentrée. Deux guides sont mis à disposition des familles sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) (rubrique consignes de sécurité).

Les élèves de l'école élémentaire n'ont pas le droit de circuler entre les deux écoles par le couloir interne.

**Les horaires d'entrée et de sortie doivent être impérativement respectés** pour que les conditions de sécurité puissent être assurées.

Il est primordial que chacun respecte ces quelques mesures pour la sécurité de tous.

## ✚ Bilan de la coopérative scolaire

A la rentrée, il restait 2 628,90€. Les dépenses seront les suivantes : matériel de travaux manuels dans les classes, abonnements livres et magazines pour les classes, spectacles et sorties.

Il est possible de consulter le bilan de la coopérative à l'école.

La coopérative est alimentée par les dons que les parents ont pu faire en début d'année, les recettes réalisées par les photos et un don mairie de 2 781 €. De plus, chaque année, la mairie offre un livre à chaque enfant pour Noël.

## ✚ Projets de l'année

Le projet d'école doit être réécrit cette année. Nous attendons les consignes mais savons déjà que les axes à privilégier seront le langage, la maîtrise du nombre et l'ouverture culturelle.

Les CLEA rédigés par Mmes Baudoin et Fagard ont été acceptés et subventionnés par la ville à hauteur de 1700€. Les classes de MS/GS et TPS travailleront en partenariat avec Véronique Frélaut, chorégraphe de la compagnie Kalam. Les séances démarreront le 23 novembre. Nous travaillerons sur le corps dans l'espace et le vivre ensemble.

Un projet PAC avec l'association Diaphane n'a pas été possible pour Mmes Marque et Tanné. Diaphane trouvant les élèves trop jeunes pour entrer dans le projet de cette année.

L'école participera pour la troisième année à la semaine académique de l'école maternelle qui se déroulera du 9 au 13 avril 2018. Le thème de l'année est « explore le monde ».

Cette année, plusieurs spectacles sont programmés :

- Un spectacle sur les trois petits cochons : en octobre ;
- Un spectacle proposé par le CAL pour les TPS : aujourd'hui ;
- Un spectacle pour annoncer la période de Noël : début décembre ;

- Un spectacle sur l'eau : en janvier ;
- Un concert pour le carnaval : en février ;
- Un spectacle/conférence sur la maison et les dangers domestiques : en avril ;
- Une sortie en cours de réflexion : à programmer courant avril/mai certainement.

Les décloisonnements :

Les TPS et les MS/GS décloisonneront dans le cadre du CLEA les jeudis matins.

Les PS décloisonnent avec la classe Rabelais en motricité le matin.

Les MS de Mme Marque décloisonnent avec la classe Rabelais mardi et jeudi après-midi sur des projets autour d'albums communs + initiation à la LSF avec Agathe, éducatrice spécialisée.

La liaison GS/CP sera reconduite, le projet est à finaliser avec Mme Neveu.

Les séances de piscine pour tous les GS (dont les grands du Centre Rabelais) auront lieu du 2 avril au 29 juin 2018 les jeudis après-midi de 14h40 à 15h15 dans l'eau. Ils iront tous à la piscine avec Mmes Leclercq et Pessarossi.

Les parents bénévoles qui souhaitent accompagner dans le bassin pourront passer l'agrément le vendredi 23 mars à 17h30 à la piscine de Fitz-James. Il faudra **au minimum quatre parents dans l'eau** à chaque séance pour que la classe puisse se rendre à la piscine.

Projet de la classe Rabelais SEHA : la classe d'Aurélié a un projet avec une architecte qui viendra étudier l'environnement de la classe, l'aménagement du mobilier. Les élèves seront pris en photo et filmé dans leur environnement de travail. Le lundi 27 novembre, l'Agence Régionale de Santé vient au Centre Rabelais et viendra visiter la maternelle et l'élémentaire des classes rattachées à Rabelais.

#### Fête de l'école

Suite à la fête de l'école de l'année dernière qui réunissait pour la première fois l'école maternelle et l'école élémentaire, nous souhaitons renouveler l'expérience cette année si l'association MaEI et l'équipe de l'école élémentaire sont également partantes.

Il nous faut arrêter une date en tenant compte des autres manifestations de fin d'année (festival divers et d'été, clermontail...) : nous proposons le vendredi 22 juin 2018.

Mme Laribi va se renseigner pour savoir s'il serait possible de demander aux médiateurs d'y assurer la sécurité à l'entrée.

#### Bilan de l'association de parents MaEI

L'association souhaite faire un don à l'école grâce aux bénéfices réalisés l'année dernière : l'équipe enseignante propose l'acquisition de matériel de cuisine (moules à gâteau, mixeur, fait-tout...).

La parole est laissée à Mme Paudeloux représentant l'association MaEI :

L'association a été créée il y a un an. L'association sera présente au marché de Noël qui aura lieu les 8, 9 et 10 décembre. Les membres de l'association confectionnent des objets à vendre. Une vente de crêpes est prévue au mois de février. Concernant la kermesse, ils ont besoin de parents pour encadrer les stands.

Le bénéfice de l'année passée est de 1 000€ et a pour but de financer des jeux, du matériels, des sorties scolaires en fonction des besoins des écoles maternelle et élémentaire.

Fin du conseil d'école, le prochain se réunira vendredi 16/02/18 à 18h.